

11 mai 2015 -17:07

2.123.596 propositions de déclaration simplifiée

Le SPF Finances envoie cette année 2.123.596 propositions de déclaration simplifiée. Les citoyens qui reçoivent cette proposition ne doivent plus compléter de déclaration papier ou sur tax-on-web.

Les propositions de déclaration simplifiée sont envoyées à partir d'aujourd'hui jusqu'au 27 mai.

Lorsque le contribuable est d'accord avec les données proposées, il ne doit plus rien faire. Si ce n'est pas le cas, le citoyen doit compléter le formulaire de réponse, modifier sa déclaration sur tax-on-web ou encore se rendre dans nos bureaux. Seuls 7% des propositions de déclarations ont été modifiées l'année passée.

Le SPF Finances a commencé l'envoi de propositions de déclaration simplifiée il y a 5 ans. 724.015 étaient alors envoyées. Aujourd'hui, le SPF Finances en envoie 3 fois plus.

http://finances.belgium.be/fr/particuliers/declaration_impot/declaration2015/proposition_de_declaration_simplifiee/

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be